



Union Sportive Cheminote  
21150 VENAREY-Les Laumes  
□ Section BADMINTON -

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 janvier 2026

*Présents :*

Membres du bureau

VERONIQUE-ARNAUD Wesley, GUIHAIRE Robin, BALSIMINI Rodolphe

Adhérents

BEUGNON Stéphanie, BOURACHOT Cédric, DURANT-SERGENT Virginie, GARDIENNET Laurine, GARITTE Sacha, MARC ZOMANI Claire, PAROGOT Cécile, REPERANT Laurianne et SAVARD Christine

### **Présentation de l'assemblée générale**

Le président ouvre la séance à 20h00. Il remercie toutes les personnes qui ont répondu à l'appel de sa convocation.

### **Bilan moral**

Le président indique qu'il n'y a pas d'obligation de renouveler les membres du bureau. A l'unanimité, les adhérents présents acceptent cette décision.

### **Composition du bureau**

- président : VERONIQUE Wesley
- vice-président : GUIHAIRE Robin
- trésorier : BALSIMINI Rodolphe
- secrétaire : HOSTELART Virginie

## **Rappel des conditions générales et d'adhésion**

Les séances ont lieu chaque mardi de 20 heures à 23 heures, toute l'année y compris durant les vacances scolaires sauf au mois d'août.

Les jeunes âgés de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés pendant la séance de jeu et sont sous la responsabilité de leur accompagnateur.

Les jeunes de 12 à 18 ans doivent posséder une autorisation signée de leurs parents, déchargeant de toute responsabilité les dirigeants de la section badminton, pendant et en dehors de la séance de jeu et notamment lors des trajets domicile-gymnase.

Chaque adhérent (majeur ou mineur) doit fournir en début de saison une attestation précisant qu'il a répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé téléchargeable sur le site de la FFBaD. A défaut, il devra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton.

Le montant de la cotisation est fixé à 30 € pour les adultes et à 20 € pour les moins de 18 ans pour la saison 2025-2026.

## **Bilan financier**

Le trésorier présente le bilan financier de l'année écoulée.

Solde bancaire au 31 décembre 2025 : 4 087,66 €, soit un excédent de 586,89 €.

Les opérations sont détaillées par le trésorier.

## **Projets**

Est proposé aux adhérents de :

- leur fournir un maillot aux couleurs de la section : un sondage concernant la modification du logo leur sera proposé. A noter que l'achat de ces maillots serait en grande partie financé par l'association ;
- reconduire le traditionnel repas de fin de saison ;
- organiser sur une journée un tournoi auquel pourraient participer les sections badminton de Montbard et Vitteaux.

Les membres présents sont favorables à ces propositions.

Fin de la séance : 20h30

à Venarey-les Laumes, le 20 janvier 2026.

Le président sortant,  
Wesley VERONIQUE-ARNAUD